



ZOOM SUR LES THEMATIQUES
PRIORITAIRES

EDUCATION

CONTRAT DE VILLE DE SAINT QUENTIN EN YVELINES 2015-2022

GT du 5-07-2022, animé par le CRPV Ouest Francilien



Yvelines
Le Département

Pôle Ressources
Ville et développement social

TABLE DES MATIÈRES

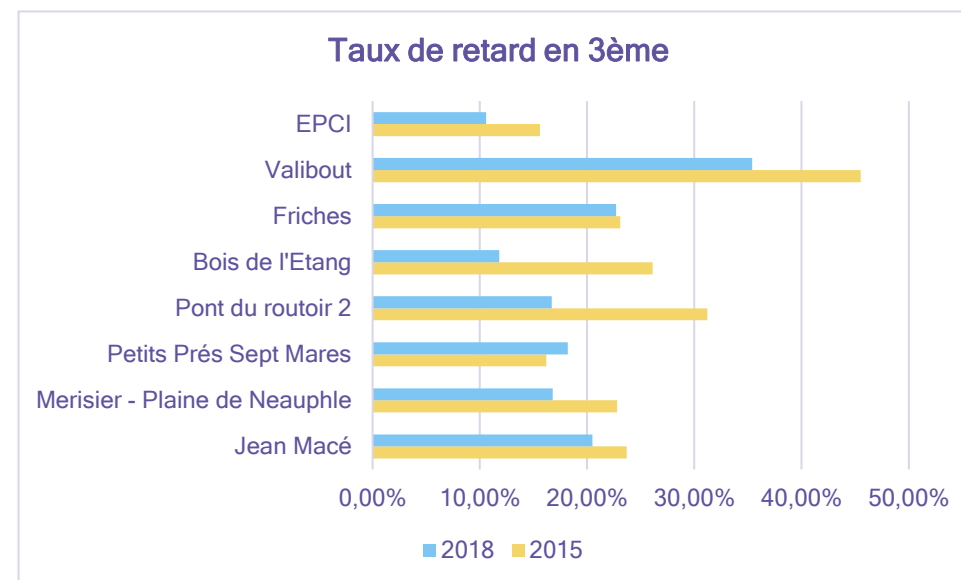
PORTRAIT TERRITORIAL _____	3
RESSOURCES DU TERRITOIRE & REALISATIONS _____	6
EN QUOI LE CONTRAT DE VILLE A-T-IL PERMIS D'AMELIORER LA CO-CONSTRUCTION ET LA COOPERATION ENTRE ACTEURS ? _____	8
EN QUOI LE CONTRAT DE VILLE A-T-IL PERMIS D'AMELIORER L'ACTION PUBLIQUE ET LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS _____	12
ENJEUX ET PRECONISATIONS POUR LE FUTUR CONTRAT DE VILLE _____	15
FOCUS SUR QUELQUES DEMARCHES ET EXPERIENCES _____	17
<i>NUMÉRIQUE ÉDUCATIF OU ÉCOLE NUMÉRIQUE _____</i>	<i>18</i>
<i>RÉUNION DE RENTRÉE – PRÉSENTATION DES SERVICES DE LA VILLE _____</i>	<i>20</i>
<i>RENCONTRE ANNUELLE AVEC LES FAMILLES SUIVIES PAR LE DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE _____</i>	<i>21</i>
<i>ATELIERS APPRENDRE À APPRENDRE AU SEIN DE L'ÉCOLE DES FRICHES _____</i>	<i>22</i>
<i>CITÉ ÉDUCATIVE _____</i>	<i>23</i>

PORTRAIT TERRITORIAL

Indicateurs clés

Territoire	< 25 ans (2018)	16-25 ans non scolarisés (2016)	Retard en 6ème (2019)	Retard en 3ème (2019)	Retard en seconde (2019)	En 1 ^{ère} générale 2 ans après la 3 ^{ème} (2019)
Merisier – Plaine de Neuphle	42,4% 7 516	24,8%	12,6%	16,8%	12,8%	33,8%
Jean Macé	36,5% 883	27,1%	N/C	N/C	N/C	N/C
Bois de l'Etang	41,2% 1754	18,8%	15%	11,8%	10,4%	N/C
Petits pré sept mares	39,6% 1229	18%	N/C	18,2%	N/C	53,1%
Friches	45,1% 743	N/C	N/C	22,7%	N/C	40%
Valibout	42,8% 1361	29,2%	25,5%	35,4%	47,2%	44,7%
Pont du routoir 2	40,2% 1270	18,6%	N/C	16,7%	N/C	N/C
Magny-les-Hameaux (QVA)	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
ECPI (données 2019)	34,5% 78 768	13,6%	6,7%	10,6%	9,1%	50,5%

Territoire	Ménages de 6 personnes ou plus (2017)	Familles monoparentales (2019)	Etrangers (2017)
Merisier – Plaine de Neauphle	7,5%	18,5%	24,9%
Jean Macé	6,6%	20,9%	27,4%
Bois de l'Etang	9,3%	18,7%	21,1%
Petits pré sept mares	5,8%	16,5%	20,2%
Friches	6,6%	27%	18,6%
Valibout	14,3%	19,7%	33,2%
Pont du routoir 2	7,5%	20,1%	21,2%
Magny-les-Hameaux (QVA)	N/C	N/C	N/C
ECPI (données 2019)	3%	16,6%	10,7%



Les stratégies locales en matière d'éducation

Contrats de ville (4 enjeux) :

- Mettre en cohérence, coordonner et rendre visible, l'offre globale de services publics du territoire, à partir des besoins identifiés, en s'appuyant notamment les personnels du 1er accueil (agents de médiation, personnes relais, éducateurs spécialisés...)
- Adapter et simplifier l'information en direction des publics
- Promouvoir la citoyenneté et la laïcité pour faciliter l'appropriation de repères quant aux valeurs de la République et ainsi favoriser l'intégration de tous les publics (issus de l'immigration ou pas)
- Renforcer les différentes formes de médiation culturelle et scolaire de proximité

Contrat de ville (déclinaisons locales)

- Lutter contre l'échec scolaire
- Améliorer l'accès à l'éducation
- Mettre en place des parcours éducatifs coordonnés et de qualité pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse
- Permettre à chaque parent d'assurer son rôle éducatif
- Développer tous types d'actions visant à favoriser l'accompagnement à la parentalité
- Accompagner les enfants et les jeunes afin de favoriser leur réussite éducative et permettre aux parents d'être partie prenante dans la réussite éducative
- Promouvoir les talents et donner de l'ambition au territoire en structurant un territoire attractif et performant
- Poursuivre les actions culturelles et citoyennes

Protocole d'engagements réciproques et renforcés :

Réaffirmation des engagements de l'Etat, du Conseil départemental, de la CAF des Yvelines, de la CA et des villes sont l'axe éducation

- Lutte contre le décrochage scolaire
 - Parentalité
 - Réussite éducative
- Soutien aux parcours d'excellence
- Intégration des enfants porteurs de handicaps
 - Education aux médias
- Développer les pratiques culturelles et sportives

RESSOURCES DU TERRITOIRE & REALISATIONS

Actions structurantes menées

Territoire	PRE	CLAS	Prévention spécialisée	Démos	Jumelage culturel	Cité éducative	Cordées de la réussite	Info jeunesse	Education aux médias	Numérique
Merisier – Plaine de Neauphle	X*					X*			X*	
Jean Macé	X*					X*			X*	
Bois de l'Etang	X*		X						X*	
Petits pré sept mares	X*		X						X*	
Friches	X*	X*	X		X			X	X*	
Valibout	X*			X*		X*			X*	
Pont du routoir 2	X*		X						X*	
Magny-les- Hameaux (QVA)	X*		X						X*	

* Actions bénéficiant des crédits de la Politique de la ville

Territoire	Centre social/ structure parentalité	REAAP	LAEP	Café des parents	Autres dispositifs/ actions structurants
Merisier – Plaine de Neauphle					
Jean Macé					
Bois de l'Etang					
Petits pré sept mares					
Friches	Relais Marianne	Relais Marianne Maurepas Entraide		X	Clubs Coup de Pouce langage et Lecture
Valibout	X*			X*	
Pont du routoir 2					
Magny-les-Hameaux (QVA)					

EN QUOI LE CONTRAT DE VILLE A-T-IL PERMIS D'AMÉLIORER LA CO-CONSTRUCTION ET LA COOPERATION ENTRE ACTEURS ?

Co-construction avec les habitants : quelles réussites, quelles modalités efficaces, quelles contraintes ?

Plusieurs espaces apparaissent comme des leviers pour faciliter le lien avec les parents et plus particulièrement pour recueillir attentes, interrogations et besoins.

Les conseils d'écoles en premier lieu sont un moyen pour faire connaître les moyens alloués et les projets déployés à partir des besoins repérés. Les cafés des habitants et cafés des parents au sein des écoles ou des centres sociaux autour de thématiques diverses, permettent également d'informer de l'existant et de s'enquérir des difficultés rencontrées par les familles. Les habitants peuvent être force de propositions dans le cadre de certaines thématiques. Les rencontres avec les familles d'enfants suivis dans le cadre du PRE permettent aussi de faire remonter les attentes et besoins des habitants et d'affiner ainsi un plan d'actions répondant à ces derniers.

Pour faciliter la participation des habitants, des villes déploient des moyens supplémentaires comme la mise en place d'une garderie pour faciliter la mobilisation (Verrière, Plaisir). Ces rencontres permettent de rencontrer des administrés et de comprendre que leurs problématiques sont plus globales et non circonscrites à un seul champ. A La Verrière, une concertation publique portant sur la construction d'un groupe scolaire (NPNRU du Bois de l'Etang pour faire un seul et même groupe scolaire) a été expérimentée. Ce temps de travail a été assez investi par les familles.

Les rencontres entre parents et professionnels peuvent faciliter l'empathie de ces derniers. Il est important de veiller à ne pas penser à la place des habitants (tendance à assister les habitants sans construire le projet avec les familles et les jeunes et sans questionner ces derniers sur leur capacité à faire et à quelle étape d'un projet ils peuvent être associés). Certains projets sont peu investis parce qu'ils n'ont pas fait l'objet de concertation ou d'information en direction des administrés. Par exemple, certains séjours organisés ne rencontrent pas l'enthousiasme attendu auprès des jeunes. Le cheminement compte

davantage que le séjour. La participation financière même symbolique demeure importante pour ne pas renvoyer aux bénéficiaires qu'ils sont assistés.

On relève des difficultés pour « atteindre » certains parents. Le lien parents/Education Nationale se joue dans le cadre des petites classes et en amont pour que ces derniers aient un juste aperçu des attentes et du fonctionnement de l'institution. Les parents ne s'emparent plus des opportunités offertes comme les classes passerelle par exemple.

La mobilisation des parents prend du temps. Le lien de confiance se met en place dans le temps. Les rencontres parents/professeurs facilitent ce lien mais il faut les inviter et non les convoquer pour favoriser leur implication volontaire dès la maternelle et créer une dynamique. D'autres actions comme les ateliers sociolinguistiques (Trappes) contribue à désacraliser le rapport à l'école et facilite l'engagement des parents.

A Plaisir, un adulte relais de la Ligue de l'enseignement assurait une remédiation entre familles et école pour faire rentrer les parents au sein des établissements avec la possibilité d'assister à une après-midi de cours. Ce rapprochement entre l'institution scolaire et les familles a permis à ces dernières de découvrir l'environnement dans lequel évoluait leurs enfants. Par la suite, la mise en place d'une formation spécifique via le Greta, donnant lieu à l'obtention d'un diplôme professionnel qualifiant à destination des parents (principalement des mères de famille), a renforcé encore davantage le lien parents/collège.

A Guyancourt, un groupe action projet destiné à associer les habitants à la programmation culturelle s'est mis en place. La possibilité pour les habitants de co-construire avec les acteurs n'a pas réellement été investie à cette occasion.

Aussi, la co-construction avec les habitants se jouent plus dans une optique d'autonomisation des personnes, d'amélioration du lien avec les institutions ou encore de « faire avec » autour d'actions concrètes ou de préoccupations partagées.

A Maurepas, le soutien à la parentalité est un des volets d'action du Relais Marianne, qui co-construit sa programmation directement avec les parents (échanges et questionnaire), tant sur les thématiques que sur les formats/horaires d'intervention. Le Relais Marianne propose des conférences mais aussi des ateliers de suivis individuels. L'association Maurepas Entraide organise des cafés parents et des actions citoyenneté dans le cadre des Ateliers socio linguistiques.

Mobilisation et adaptation des ressources de droit commun : en quoi y a-t-il une meilleure mobilisation ? À quelles conditions ?

La mobilisation des acteurs du droit commun est légitimée par les dispositifs mis en place, notamment le PRE ou encore le PRIJ qui permettent de rassembler et d'organiser l'échange et le partage d'informations autour de problématiques précises (situations individuelles).

Une évolution du droit commun est également à noter à travers le dédoublement des classes de CP et de CE1 (REP et REP+) qui a fortement mobilisé l'Education nationale et les villes.

Enfin, la démarche projet, encouragée par le programme des cités éducatives constitue un levier de mobilisation du droit commun intéressant, autour d'objectifs partagés. Il encourage l'interconnaissance fine et un surcroît de mobilisation notamment avec le 2nd degré.

La mobilisation du droit commun se fait également à travers des logiques financières (appels à projet, financement de projets) comme cela est le cas avec le Conseil départemental ou encore la CAF. Cette contribution financière joue un rôle important mais peut rendre plus complexe un pilotage global de l'action publique déployée.

Les réalités sociales des habitants des quartiers prioritaires interrogent par contre des évolutions de fonds des politiques publiques de droit commun marquées notamment par les dématérialisations, y compris dans le champ de l'éducation (parcours sup, ENT...) et la diminution du nombre de travailleurs sociaux de proximité. Des initiatives ont été menées, notamment avec le Conseil départemental qui a mis en place des formations en direction des enseignants sur le cartable numérique. Des tablettes ont été massivement distribuées mais le besoin d'accompagnement par un tiers persiste.

Ces difficultés rencontrées et les besoins sont plus présents dans les quartiers prioritaires et les villes sont amenées à pallier ces évolutions à partir de leurs actions de droit commun ou en s'appuyant sur les financements de la Politique de la ville. Ainsi A Elancourt, une formation des parents à l'utilisation de Pro notes a été mise en place tandis que les villes travaillent à la montée en compétence de leur personnel (coordinateurs et référents de parcours des PRE) dans l'accompagnement des personnes.

Enfin, le droit commun en matière d'éducation reste flou. Malgré une connaissance plutôt bonne des acteurs, les offres de service restent méconnues (Quels sont les projets déployés

dans les structures, y compris les établissements scolaires ? Quels investissements dans les dispositifs ?...).

Ingénierie : en quoi l'ingénierie est-elle en adéquation avec les besoins et les enjeux de coordination et d'animation territoriale ?

La principale difficulté soulevée, sur l'ensemble des territoires concernant la communication est le partage de l'information.

Cela se joue à deux niveaux. En premier lieu, il est constaté sur le champ de l'éducation un foisonnement d'actions déployées par de multiples acteurs. Bien que le niveau d'interconnaissance est jugé plutôt positif, c'est bien l'offre de services qui est plus difficile à cerner avec des risques de mise en concurrence et de doublons. Des initiatives, comme le « groupe de travail dédié à l'échange et à l'accompagnement » mené à la Verrière, avec la ville et à l'initiative de la Préfecture sont intéressantes pour soutenir l'interconnaissance et apporter des réponses aux turnovers qui complexifie le travail en réseau.

En second lieu, il s'agit de l'échange d'informations entre acteurs aux sujets des problématiques rencontrées par les familles. Un manque de fluidité est largement constaté avec des difficultés à évoquer des situations (peur d'évoquer des situations de crainte que cela déclenche un placement, par exemple) ou encore une multiplication d'instances de suivi d'élèves parfois sans lien entre elles.

L'amélioration du travail en réseau et du partenariat constitue la première priorité pour une action publique réellement efficace. Des leviers sont d'ores et déjà en place avec des postes de coordination (coordinateurs PRE) ou encore l'expérimentation cité éducative (Trappes et Plaisir). Il est dans tous les cas nécessaire que l'Education nationale s'appuie sur les ressources des collectivités et inversement. Le principe de copilotage du volet éducatif (Ville/ Préfecture/ Education nationale), avec également le Conseil départemental, la CA et la CAF, ainsi que les temps interacteurs (co-formations, groupes de travail) semblent être une piste intéressante pour une meilleure lisibilité, de meilleures complémentarités et une capacité accrue à toucher les publics.

Enfin, un manque d'articulation est constaté entre le projet urbain (Elancourt) et les dimensions sociales et éducatives alors même que le projet implique la construction d'un groupe scolaire.

EN QUOI LE CONTRAT DE VILLE A-T-IL PERMIS D'AMÉLIORER L'ACTION PUBLIQUE ET LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS ?

Capacité à toucher les publics cibles : quelles améliorations ? Selon quelles modalités ? Quels réseaux locaux mobiliser ?

Les actions et dispositifs sont, d'une manière générale, plutôt bien fréquentés mais certains publics (les jeunes, des familles) restent difficiles à toucher. Entre 6 et 15 ans, les enfants/jeunes sont assez bien touchés par les actions mises en place, à travers les orientations vers le PRE ou encore via les animations mises en place dans le cadre des quartiers d'été. A partir de 16 ans une rupture se crée, les jeunes participent moins aux actions ludiques ou festives. Cela n'est pas spécifique aux quartiers prioritaires mais complexifie la tâche dès lors qu'il y a des problématiques.

Plusieurs sources de financements (FIPD, PRIJ notamment) permettent d'expérimenter de nouvelles stratégies pour « aller vers » le public cible. A Trappes, un projet a été mené en mobilisant un groupe de jeunes (18-25 ans) en s'appuyant sur les médiateurs, ou en informant le public qui investit les gymnases pour mener des projets solidaires sur un temps de 2 mois. Cela a constitué une 1^{ère} étape pour ensuite aborder des questions d'insertion/formation. A la Verrière la Maison des Initiatives et des réussites (MIR) accompagner les jeunes (16-25 ans) dans leurs projets a également su mobiliser le public. Tandis qu'à Elancourt, Guyancourt et encore La Verrière le projet de retour à la scolarité porté par un chargé en insertion (anciennement éducateur spécialisé) et des référents en insertion de l'IFEP a des résultats prometteurs. A Maurepas, avec le soutien du FIPD, un poste d'éducateur spécialisé a pu être créé afin d'étayer l'intervention auprès des jeunes. De même les animateurs du service Jeunesse sont formés à « l'Aller-vers ». Par ailleurs, une permanence de psychologue va être mise en place dans le cadre d'un partenariat avec la MGEN pour les 16-25 ans.

Il s'avère nécessaire de poursuivre les travaux et réflexions autour du « aller vers » mais également d'interroger les modes de faire plus largement. Ainsi, il semble intéressant de repenser l'utilisation des espaces publics, à partir d'actions moins encadrées mais à partir

des aspirations des jeunes avec un accès libre et la possibilité d'expérimenter des formations nouvelles. Partir des jeunes et de leur parole constitue une voie à explorer plus fortement.

Les formats « ludiques » comme les repas partagés, les moments conviviaux, les actions développées dans le cadre des quartiers d'été, restent efficaces pour toucher les publics dans leur diversité et de manière plus simple que lorsqu'il y a un problème ou une difficulté. Ils sont l'occasion pour les professionnels de tisser d'autres liens notamment avec les parents. Il est par contre plus compliqué d'impliquer les parents sur les temps plus formels et sur des sujets « sérieux ». Des rapprochements sont à imaginer entre acteurs de l'éducation « formel » (institutions), et acteurs de l'éducation « informelle » (associations, sports, culture, centres sociaux) pour développer des complémentarités en terme de mobilisation.

Il paraît intéressant de mutualiser certains lieux comme les CDI (ouverts aux habitants comme une bibliothèque) pour décroisonner et accueillir les parents. L'expérience de l'ouverture des cantines aux parents, qui ont participé à des temps informels et ont pu découvrir comment se déroule le service, a été concluante et a permis un rapprochement entre l'institution scolaire et les familles.

Effets sur les habitants et les parcours, améliorations, réactivité : en quoi y a-t-il amélioration de la réponse publique ? Quelles exemplarités ? Comment sait-on qu'il y a réussite durable ? Quelle capacité à faire face aux difficultés nouvelles ?

Mesurer l'effet sur les habitants des actions mises en place est difficile à réaliser. L'absence de suivi de cohorte ne permet pas un réel suivi dans la durée. Les actions rencontrent un réel succès, de manière générale, se déroulent bien avec de bons retours, là encore de manière générale. En qualifier la portée est plus compliqué alors même que les indicateurs généraux montrent toujours un retard conséquent (rappelons que les ménages quittant les QPV sont remplacés par des ménages plus en difficulté). De surcroît l'évaluation du volet éducation du contrat de ville implique, pour être le plus juste possible, une mobilisation de l'ensemble des acteurs et des points de vue.

Enfin, deux sujets retiennent particulièrement l'attention en matière d'éducation :

- 1) Les questions de violence. En effet, certains jeunes collégiens se rendent coupables d'actes de violence de plus en plus jeunes (ex : CLSPD à Elancourt). Il y a un réel besoin en matière d'actions de prévention à mettre en place. Les retours des

collèges à ce sujet peuvent alarmer mais ce n'est pas uniquement l'apanage des publics résidant au sein des QPV. Il est observé cependant que l'âge de l'entrée dans la délinquance a baissé : aux alentours de 10 ans. Il est aussi constaté l'implication accrue de jeunes filles qui s'inscrivent dans des conduites délinquantes.

- 2) L'accès à la santé. L'offre de soins (orthophonistes, psychomotricien, psys) n'est pas assurée convenablement, faute de professionnels de santé en nombre suffisant. Au-delà des moyens déployés par les villes (ex : Trappes, Plaisir) pour accueillir de nouveaux professionnels de santé sur leur territoire, il pourrait être intéressant de conventionner avec les écoles qui forment les professionnels de soin. Un diagnostic est proposé par la PMI pour les enfants à partir 4 ans, mais le manque de moyens de certains habitants ou le manque de professionnels de santé ne permet pas à certains enfants d'être pris en charge correctement. Par ailleurs, les problématiques de troubles divers amènent à envisager de nouvelles approches et de nouveaux outils (pédagogiques) au-delà de l'unique recours à un orthophoniste.

Enfin, il est à noter que le sujet de l'égalité filles-garçon est intégré par l'ensemble des acteurs dans la mesure où il y a une réelle parité parmi les bénéficiaires des actions proposées. Les bilans font clairement état d'un équilibre entre le nombre de garçons et le nombre de filles participant aux projets développés dans le cadre du contrat de ville.

Observations

L'amélioration du travail en réseau et du partenariat constitue la première priorité pour une action publique réellement efficace

Partir des jeunes et de leur parole constitue une voie à explorer plus fortement.

Mesurer l'effet sur les habitants des actions mises en place est difficile à réaliser

L'absence de suivi de cohorte ne permet pas un réel suivi dans la durée

Rappelons que les ménages quittant les QPV sont remplacés par des ménages plus en difficulté)

Il y a un réel besoin en matière d'actions de prévention à mettre en place

ENJEUX ET PRECONISATIONS POUR LE FUTUR CONTRAT DE VILLE

> Enjeu : Construire un pilotage intégré du volet éducatif du contrat de ville

Préconisations,

- Agir dans le cadre d'un partenariat partagé (EN, CD, CA, Villes, CAF à minima)
- Rendre lisible et visible l'action publique
- Concevoir des outils d'évaluation partagés (mesure d'impacts)
- Assurer l'échange d'information et la bonne orientation des publics

> Enjeu : Soutenir l'expérimentation et l'échange des pratiques

Préconisations,

- Animer le réseau d'acteurs et soutenir l'échange des pratiques
- Capitaliser les expériences
- Développer les co-formations

> Enjeu : Permettre la coéducation

Préconisations,

- Se former aux enjeux de la coéducation et du pouvoir d'agir (des enfants, des jeunes, des familles)
- Mobiliser les jeunes et les parents, dont ceux ne maîtrisant pas ou peu la langue française, dans des logiques de coconstruction

> Enjeu : Assurer une présence en proximité, aller-vers, maintenir la confiance avec les enfants/ jeunes/ familles

Préconisations,

- Adapter les horaires et jours d'ouverture des structures et équipement
- Expérimenter des démarches d'aller-vers
- Soutenir les acteurs de proximité (services, associations)
- Assurer une écoute en proximité

Thématiques à investir

>> **les priorités d'intervention sont à définir conjointement avec l'ensemble des acteurs**

(échelle du quartier, du collège et des écoles qui en dépendent)

> **Prévention de la violence**

Un regard particulier sur la question de la violence est à avoir avec des passerelles à développer ou à créer en acteurs de l'éducation et acteurs de la tranquillité publique/ prévention

FOCUS SUR QUELQUES DEMARCHES ET EXPERIENCES

Mise en avant d'une à deux démarches/actions/outils menés au sein des différentes villes ou portés par les différentes institutions (enjeu d'illustration des enseignements présents dans la synthèse et de valorisation).

Actions/ démarches/ Outils repérés

- > Numérique éducatif ou Ecole numérique, Elancourt
- > Réunion de rentrée – Présentation des services de la ville, Guyancourt
- > Rencontre annuelle avec les familles suivies par le Dispositif de Réussite Educative, Guyancourt
- > Ateliers Apprendre à apprendre au sein de l'école des Friches, Maurepas
- > Cité éducative, Plaisir

NUMÉRIQUE ÉDUCATIF OU ÉCOLE NUMÉRIQUE

Ville d'Elancourt

Partenaires mobilisés	EDUCATION NATIONALE - DEPARTEMENT DES YVELINES - AGGLOMERATION DE SQY - CANOPE 78
Public cible	PROJET GLOBAL (3200 ENFANTS DES ECOLES ELEMENTAIRES ET MATERNELLES - 600 ENFANTS DES ACCUEILS DE LOISIRS – 10 ATELIERS ENFANTS-PARENTS-GRANDS PARENTS) Au titre des QPV Petits Prés : 400 enfants en élémentaire et maternelle – ateliers parents enfants) +
Coût de l'action	ECOLES : 3 ETP et amortissement des outils Renouvellement des outils dans pan pluri annuel (50 000€ / an) – 4000€/ an pour les ateliers parents-enfants - Numérique périscolaire (midi soir mercredi et vacances) 1 ETP. POUR LES PETITS PRÉS : Numérique scolaire : 0,25 ETP / 5000 € - Ateliers parents enfants 500€ - Numérique périscolaire 0,10 ETP - Projet coaching pour réussir 1200€
Territoire concerné	Elancourt, Petits Prés – 7 mares

Descriptif

- Tablettes numériques dans les écoles

Apporter à chaque enfant des outils efficaces pour favoriser la réussite scolaire, la créativité et l'autonomie. Le matériel est utilisé en classe et au domicile : 1 IPAD par élève de l'école élémentaire. 1 TNI par classe, robotique pour apprendre à coder. Visio conférence en langue anglaise.



- E-learning : le soutien scolaire numérique individualisé : A disposition annuellement pour chaque famille du CP au CM2

Le projet numérique est bien intégré par les enfants et les familles. La mise en place d'ateliers parents / grands- parents/ enfants nous permet de favoriser le lien entre les générations et montrer la plus-value du numérique dans les disciplines scolaires et transversales. L'accompagnement des familles est maintenant au cœur de nos pratiques, l'ENT mis en place dans toutes les écoles élémentaires permet de créer du lien entre l'institution scolaire et la Famille.

•Coaching

Les objectifs :

Améliorer le climat scolaire

Apporter aux enfants des outils de compréhension de leur fonctionnement émotionnel, affectif et corporel

Permettre aux enfants de vivre sereinement leur relation aux autres

Impliquer et soutenir les familles dans l'accompagnement de leur enfant

Actions mises en œuvre

15 séances de coaching réparties sur 2 mois sont animées par 3 coachs spécialisés.



Coaching nutrition sport santé sommeil

Le premier aborde 4 piliers autour du sport, de la diététique du sommeil et de la gestion des émotions avec temps d'échange et ateliers pratiques.

La seconde aborde le cerveau émotionnel, comment apprendre, la confiance en soi, la mémoire et la concentration et « comment suis-je

intelligent ».

Enfin la troisième aborde 5 thématiques de philosophie dans le cadre d'échanges avec les enfants. (Dont la liberté, l'égalité et la fraternité).

L'enseignant de la classe, poursuit le travail entre les séances de coaching afin de faire le lien entre la théorie et la pratique quotidienne et ancrer les nouvelles compétences dans la réalité. Une restitution finale permet aux enfants de partager leur expérience avec leur famille et les autres élèves de l'école. Des « mentors

» (élèves du programme Bachelor de l'école polytechnique ou entrepreneurs locaux) ont échangé également avec les enfants.

Le numérique y est abordé comme sujet relationnel et des outils sont au service du projet.



RESTITUTION DU COACHING à l'école des Petits Prés avec les parents (atelier Philosophie)



ATELIERS NUMERIQUES PARENTS ENFANTS (samedis matin)

RÉUNION DE RENTRÉE – PRÉSENTATION DES SERVICES DE LA VILLE

Services municipaux de la Ville de Guyancourt

Partenaires mobilisés	Centre social du Pont du Routoir, École des Parents, Service Jeunesse, Dispositif de Réussite Éducative
Public cible	Familles qui habitent le quartier du Pont du Routoir et donc le QPV
Coût de l'action	
Territoire concerné	Quartier du Pont du Routoir
Descriptif	
<p>Sur une demi-journée, plusieurs services de la Ville de Guyancourt se réunissent pour présenter leur programmation et leurs actions, aux habitants du quartier du Pont du Routoir.</p> <p>Organisée depuis plusieurs années au Centre social, cette rencontre permet à certains de découvrir ce lieu, et pour d'autres de retrouver leurs repères dans cette structure.</p> <p>La présence de ces services municipaux est réfléchié puisque ce sont des acteurs qui agissent au sein ou à proximité du quartier. Ce sont donc des ressources intéressantes pour les habitants, qui ne connaissent pas toujours l'offre de service.</p> <p>Cela permet également de mettre en lumière des actions créées en transversalité, avec plusieurs services.</p>	

RENCONTRE ANNUELLE AVEC LES FAMILLES SUIVIES PAR LE DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Dispositif de Réussite Educative, Guyancourt

Partenaires mobilisés	Partenaires avec qui le DRE travaille
Public cible	Familles suivies dans le DRE
Cout de l'action	
Territoire concerné	Quartier du Pont du Routoir
Descriptif	
<p>Depuis plusieurs années, le DRE a la volonté d'organiser une fois par an, une rencontre avec les familles du dispositif.</p> <p>Ce temps d'échanges est l'occasion d'impliquer à nouveau certaines familles, de créer du lien, mais aussi de recenser leurs besoins pour la réussite du parcours de leur enfant.</p> <p>Ce moment se veut être convivial pour laisser la parole aux familles, et leur permettre d'aborder différents sujets (scolarité, difficultés rencontrées, projets à venir, etc.).</p> <p>Cette rencontre peut également être propice à la rencontre d'un partenaire, que les familles pourraient solliciter si besoin.</p>	

ATELIERS APPRENDRE À APPRENDRE AU SEIN DE L'ÉCOLE DES FRICHES

Ville de Maurepas

Partenaires mobilisés	Les bailleurs Toit et Joie et Seqens (dans le cadre de l'ATFPB), Education nationale
Public cible	Tous les enfants de l'école des Friches du CP au CM2 – QPV des Friches
Cout de l'action	5 850€
Territoire concerné	Quartier des Friches
Descriptif	
<p>Mise en place, depuis septembre 2022, de séances de coaching à destination de tous les enfants inscrits à l'école élémentaire des Friches, suite aux ateliers philosophiques en 2020 et aux ateliers sur la confiance en soi menés en 2021. Ces ateliers ont pour objectifs d'ancrer la confiance en soi chez les élèves et de trouver sens et motivation dans leurs apprentissages.</p> <p>Différents thèmes seront abordés comme : le fonctionnement du cerveau pour mieux mémoriser et réguler ses émotions, l'importance de l'alimentation et du sommeil pour mieux apprendre et gérer ses émotions, connaître son profil d'apprenant et progresser dans ses apprentissages, les notions de solidarité, de responsabilité, et la capacité à faire des efforts et à coopérer etc...</p> <p>Ces ateliers permettent également aux enseignants d'approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement du cerveau et les profils de leurs élèves afin de leur proposer des contenus adaptés à leurs intelligences ou leur donner des astuces adaptées à leur profil en cas de difficultés. Ils pourront ainsi réutiliser en classe les notions présentées tout au long de ce projet et renvoyer les élèves vers les outils présentés, lorsque ceux-ci en auront besoin.</p>	

CITÉ ÉDUCATIVE

Ville de Plaisir

Partenaires mobilisés	
Public cible	3 290 habitants dont 1 450 jeunes de 0 à 25 ans
Cout de l'action	1 050 000€ sur 3 ans
Territoire concerné	QPV Valibout

Descriptif

Collège chef de file, Blaise Pascal (REP) avec 622 élèves

Écoles membres de la Cité éducative :

- 3 maternelles : Louise Michel, Daniel Casanova, Anna de Noailles soient 260 élèves

- 2 élémentaires : Pierre Brossolette, François Rabelais soient 380 élèves

Lycée Jean Vilar : 827 élèves dont 71 habitant le QPV.

2 enjeux structurants :

- Développer l'enseignement artistique et culturel
- Conforter la place des femmes et des jeunes filles dans l'espace urbain et l'égalité filles-garçons

10 parcours

Citoyen
Développement durable
Accompagnement du parent
Mobilité
Climat scolaire
Avenir
Artistique et Culturel
Santé, Bien-être
Prévention violence
Inclusion

Enveloppe Cité éducative de Plaisir 2022-2024

Enveloppe Globale	1 050 000€
Enveloppe annuelle 2022	350 000€
Enveloppe annuelle 2023	350 000€
Enveloppe annuelle 2024	350 000€